Norbert Jacquet 29 avril 2017







Les vidéos

UNE CHEMISE ET DES CENTAINES DE MORTS

(CATASTROPHE AERIENNE A ROISSY: UNE CHEMISE ARRACHEE)

Par référence au célèbre « bal tragique à Colombey : un mort », j'aurais pu choisir le second titre.

Qui parle des catastrophes aériennes ? Personne. Mais la chemise d'Air France ! Ouh là là !! Cela méritait bien un rappel au pays des « *valeurs de la République* », de l'« *Etat de droit* », de l'« *exemplarité* », etc. C'est l'objet du présent PDF.

Dans l'industrie automobile on assiste à des rappels de véhicules, parfois par centaines de milliers, voire beaucoup plus. Le 26 octobre 2016 Toyota a annoncé le rappel de près de six millions de véhicules. Dans d'autres secteurs d'activité on agit de même. Les décisions prises en raison des défauts récents des Galaxy Note 7 de Samsung montrent un bel exemple de mesure de précaution, alors qu'il n'y a eu ni mort ni blessé. Pourquoi continuerait-on dans l'aérien à mentir sur les causes des incidents graves et des accidents et à cacher la vérité sur des défauts de conception, sachant que les conséquences sont des morts inutiles par centaines ?

MANUEL VALLS ET LE SCANDALE DE LA CHEMISE

En raison d'une chemise arrachée le 5 octobre 2015 celui qu'on ne surnommait pas encore « Brutus » s'est distingué. La démesure de l'attaque déclenchée par Valls depuis Tokyo mérite réflexion, surtout quand on constate à un certain nombre de faits que la direction d'Air France s'est livrée à une provocation préparée dans le cadre d'un guet-apens soigneusement organisé.

Mais le plus grave est qu'aux yeux de celui qui a finalement été éliminé à la primaire une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines. Incroyable mais vrai. Tout le monde peut le constater en y consacrant un peu de temps, sauf peut-être les enfants dans leur « *bac à sable* » ou leur « *cour de récréation* »... pour reprendre les termes employés par Valls à la fin octobre 2016 à l'encontre d'une gauche qu'il a qualifiée de « *plus bête du monde* ». Tout le monde peut comprendre. Il suffit de lire la suite du présent PDF.

CHEMISE, « VOYOUS »...





Pour ceux qui n'auraient pas tout suivi ou qui ont un peu oublié les détails, voici un rappel des faits du mois d'octobre 2015 prenant en compte l'aspect judiciaire, la justice étant au-dessus de tout, souveraine, parfaite, à l'abri de toute critique, ce que certains représentants de la magistrature, hypersensibles et nombrilistes au point de se prendre parfois pour des dieux, ne cessent de répéter.

Pour les événements survenus au siège d'Air France le 5 octobre 2015, la justice a fait preuve d'une grande célérité et d'une grande efficacité. Une semaine après les faits plusieurs salariés d'Air France ont été interpellés avant l'aube le lundi 12 octobre 2015 à leur domicile, dans plusieurs départements. Ils ont été placés en garde à vue. Ils y sont restés deux jours. Le parquet a justifié ses choix par la nécessité d'empêcher la concertation, d'éviter la perte de preuves et de procéder à des confrontations. Ces salariés ont été convoqués devant le tribunal correctionnel le 2 décembre 2015. A cette audience l'affaire a été reportée au printemps 2016. Elle a à nouveau été reportée. Il en a été débattu au TGI de Bobigny les 27 et 28 septembre 2016. Les condamnations sont tombées le 30 novembre 2016.

Ce n'est pas tout. Dans cette affaire la justice avait fait convoquer pour les 20 et 21 octobre 2015 une douzaine de salariés d'Air France, dont certains pour de simples soupçons de faits qui semblent ne même pas relever du code pénal. Par ailleurs, saisie à la mi-juillet d'une demande d'Air France contre le syndicat de pilotes SNPL (il ne s'agissait pas d'un référé), la justice a examiné l'affaire dès le 15 septembre, malgré les vacances judiciaires. Elle a rendu sa décision de première instance le 16 octobre 2015. Avec exécution provisoire. Après le TGV, la France peut ainsi s'enorgueillir d'avoir la JVG. La justice à grande vitesse. Ceux qui voient leurs dossiers traîner et traîner pendant des années et même plus apprécieront. Les familles de victimes d'accidents aériens...

« Intolérable »

Dans l'affaire du DRH sans chemise, le Premier ministre était intervenu publiquement le jour même des événements, 5 octobre 2015, **depuis Tokyo**, qualifiant des salariés d'Air France de "voyous". Le lendemain, le chef de l'Etat a dénoncé des violences "inacceptables", invoquant "l'image de la France". Ce même jour, 6 octobre, le Premier ministre de retour de Tokyo, a ameuté les journalistes et est allé directement au siège d'Air France à Roissy pour apporter son soutien à la direction avec de très fortes paroles : « s'en prendre à un homme, chercher à l'humilier, ça c'est intolérable, c'est intolérable »... « on met en cause nos valeurs et il faut une condamnation très forte ». A l'évidence, la justice de Taubira a bien reçu le message. A vos ordres, chef! Mais n'y aurait-il pas deux poids deux mesures? Dans les dossiers où les morts se comptent par centaines, falsifier les faits pour condamner des pilotes décédés, « s'en prendre à un homme, chercher à l'humilier », à le jeter en prison et à l'enfermer chez les fous parce que celui-ci défend la vérité dans l'intérêt de la sécurité aérienne et dans celui des familles de victimes...?

Un véritable scandale mondial

Dans l'affaire de la chemise le Premier ministre est intervenu à nouveau le 12 octobre 2015 depuis Riyad. La Garde des Sceaux a pris la parole le lendemain, ainsi que le Premier ministre, depuis Riyad à nouveau. Le chef de l'Etat a également fait le même jour une déclaration publique à l'issue d'une visite au chantier naval STX à Saint-Nazaire. Le jour suivant, 14 octobre 2015, le Premier ministre a évoqué ce dossier à l'Assemblée nationale. Et le feuilleton s'est poursuivi, le président de la République intervenant à nouveau le 19 octobre.

La France en danger

Ces salariés d'Air France ont mis le pays en danger le 5 octobre 2015 à Roissy. Ils ont été traités comme des terroristes par la justice aux ordres parce qu'il fallait bien dans le même temps laisser entrer dans l'espace Schengen, infiltrés dans le flot des migrants, de très honorables citoyens appelés à bras ouverts par la France et par l'Europe, afin de leur permettre de préparer ensuite paisiblement les attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan et ailleurs (je n'ai rien contre les migrants, je déplore simplement l'inconscience des institutions qui ont ouvert les portes aux terroristes) (les portes de l'espace Schengen, pas celles d'Air France).

Valls et la justice française ont organisé un scandale planétaire pour une chemise. Et la sécurité aérienne ? C'est simple : en France, une chemise vaut plus que des centaines de vies humaines ! Dans les enquêtes sur les crashs aériens des magistrats falsifient les faits. Conséquence : des morts inutiles par centaines. Quant aux familles de victimes, elles se font cracher dessus. Tout l'exécutif est maintenant informé de ces faits, jusqu'au sommet de l'Etat.

MORTS PAR CENTAINES ET ROULETTE RUSSE



Valls est un danger pour les salariés. Il est en outre dangereux pour la démocratie. Et il n'hésitait pas à jouer à la roulette russe avec les passagers aériens.

Hollande est-il pleinement informé ? A-t-on menti au chef de l'Etat ?

QUELQUES RAPPELS DU CONTEXTE GENERAL ACTUEL

Depuis bientôt vingt-neuf ans des magistrats s'acharnent contre moi, alors que je suis un parfait honnête homme et que mon seul tort est de dire la vérité sur des accidents aériens et d'aider les familles de victimes. J'ai passé le quinquennat de Hollande comme fugitif à la suite d'un procès dont même le Soviet suprême n'aurait pas voulu tellement il est caricatural. Cette mascarade a eu lieu dans l'urgence en 2012. Elle a pour origine Alain Jakubowicz et son amie Sylvia Zimmermann qui voulaient me discréditer et tenter de me faire taire. Pourquoi ? Parce que dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris des familles de victimes ont demandé mon audition comme témoin et sachant!

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION D'EUROPE DE LA DEMOCRATIE



Le 7 octobre 2015, devant tout le Parlement européen, François Hollande s'est adressé à Marine Le Pen, dénonçant la volonté de la présidente du FN « de sortir de l'Europe, de sortir de l'euro, de sortir de Schengen et même, si vous le pouvez, de sortir de la démocratie parce que parfois, en vous entendant, je me pose cette question ». Bonne question, en effet, pour le moins dans l'aérien. Quand on voit ce qu'il en est dans l'enquête sur le drame du vol AF447 Rio-Paris...

FRANCOIS HOLLANDE CHAMPION DU MONDE DE LA DEMOCRATIE



Le 19 septembre 2016 Hollande a reçu en personne de la fondation new-yorkaise interconfessionnelle The Appeal of Conscience le prix d'« homme d'Etat de l'année » pour son « leadership dans la sauvegarde de la démocratie et de la liberté ». Hollande a déclaré : « Audelà de ma personne, en remettant ce prix, vous honorez la France. La France inspirante, celle qui défend partout la liberté, la démocratie, les droits de l'homme ». Bravo ! Il semble toutefois qu'un énorme problème de démocratie et de liberté perdure dans l'aérien. L'enquête sur la tragédie du vol AF447 Rio-Paris...

AERIEN: LA CHEMISE ET LES CENTAINES DE MORTS



La justice a rapidement rendu sa décision de première instance dans l'affaire du « scandale mondial » de la chemise d'Air France qui avait fait les gros titres en France pendant une dizaine de jours en octobre 2015. Les condamnations sont tombées le 30 novembre 2016. Et la vie humaine ? Les crashs aériens ? La tragédie du vol AF447 Rio-Paris avec ses 228 morts il y a bientôt huit ans ? Sans parler d'autres crashs. Où en est-on ?

LA VIE HUMAINE

Où en est-on dans les affaires de crashs aériens ? La sécurité aérienne ? C'est un désastre. Des morts inutiles, parfois même « stupides », par centaines. Et ce n'est pas fini !

J...

BIBLIOTHEQUE

Tous les documents utiles complémentaires sur les éternels mensonges dans les enquêtes relatives aux accidents et incidents graves et sur leurs conséquences figurent dans des dossiers accessibles à partir d'une bibliothèque disponible sur le Web (PDF, moins de 200 Ko) :

http://franceleaks.com/hollande/bibliotheque-norbert-jacquet.pdf

NOTA BENE CONCERNANT LA BIBLIOTHEQUE

Ce qu'on trouve sur le Web peut disparaître. N'hésitez pas à télécharger / sauvegarder tous les PDF successifs que vous découvrirez (les plus récents sont les plus « fignolés » et les plus percutants). De nombreuses vidéos sont également téléchargeables (1). N'hésitez pas à faire circuler tout cela. Vous œuvrerez ainsi, et c'est le seul objectif poursuivi, dans l'intérêt des familles de victimes et dans celui de la sécurité aérienne... et aussi, c'est indispensable, pour protéger ceux qui agissent dans ce sens. S'il arrive à des membres de votre famille ou à vous-même de prendre l'avion...

(1) Une page Web classique HTM / HTML présente les liens vers les vidéos téléchargeables :

http://jacno.com/vdo/docu-airbus-crash.htm

* * *